

L'enquête sur l'extension du Palais dénigrée

Oui à l'extension souterraine du Palais des festivals. Le 12 janvier, le commissaire enquêteur chargé de tirer les conclusions de la concertation publique organisée autour de ce projet en décembre, a rendu un avis favorable. Approbation qui a ravivé la polémique lors du dernier conseil municipal. Dans une longue diatribe, Henri Céran s'est attaqué à « l'opacité » de cette enquête publique organisée, selon lui, en catimini pendant les fêtes. Déplorant que la consultation n'ait enregistré que 46 observations – « sur 70 000 Cannes, c'est 10 fois inférieur aux normes » –, le con-



L'enquête publique qui s'est déroulée du 30 novembre au 30 décembre visait le projet d'extension souterraine du Palais des festivals qui consisterait à aménager sous le square Reynaldo-Hahn, deux niveaux d'environ 10 000 m² chacun : un espace polyvalent au premier sous-sol, une gare routière et une zone de stockage au second niveau.

(Photo Serge Haouzi)

seiller municipal divers-droite a aussi contesté « les remarques du commissaire enquêteur » qu'il juge exagérément « optimistes ».

« Même si le (contre-projet de l'opposition divers-droite) aurait pu encore être pire, ce projet d'extension souterraine (...) va à l'encontre de l'intérêt général de la Ville de Cannes et des Cannois », a martelé Apolline Crapiz, chef de file socialiste en considérant que « la politique d'agrandissement perpétuel du Palais se heurte aux obstacles de la réalité (...) géographique (...) économique (...) et temporelle. » « En vous écoutant, nos

prédécesseurs n'auraient jamais réalisé le Palais des festivals », a brocardé David Lisnard, premier adjoint au maire et président de la structure. « Je regrette cet état d'esprit complètement manipulateur qui mène à l'immobilisme », a chargé le député-maire UMP, Bernard Brochand en visant Henri Céran. À l'adresse de ce dernier, Gilles Cima, adjoint à l'Urbanisme, a aussi précisé : « Cette enquête publique, très encadrée administrativement comme le sont toutes les enquêtes publiques, s'est déroulée de la façon la plus normale possible. »

F. M.